

DIGNE LES BAINS / Label Villes internet : 3@ couronnent la démarche numérique de la Ville de DIGNE LES BAINS

DIGNE LES BAINS / Pour sa seconde participation au Label Villes Internet, la Ville de Digne-les-Bains vient de décrocher trois @@@.

Depuis 1999, l'Association Villes Internet (<http://www.villes-internet.net/>) remet chaque année un label national aux collectivités locales qui mettent en œuvre une politique publique numérique locale. Ce label, symbolisé par des @, permet à la collectivité locale de montrer et de faire reconnaître la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

Avec ces trois @, la Ville de Digne-les-Bains est récompensée pour ses différentes initiatives en matière d'innovation numérique.

Homogénéisation des sites web municipaux (Ville, musée Gassendi, Centre culturel René Char, Maison Alexandra David Néel), portail évènementiel et annuaire associatif, engagement dans l'open data (démarche d'ouverture de ses données publiques sous « licence ouverte »), accompagnement du projet de FabLab, laboratoire numérique, de Dianapolis, enquête sur les usages numériques, appui au logiciel libre, inscription sur une plateforme de vente aux enchères dédiée aux entreprises et collectivités, développement d'applications mobiles au Musée Gassendi, ... autant d'initiatives et projets qui retenu l'attention du jury de Villes Internet.

A cette récompense s'est ajoutée une nomination spéciale pour le « numérique éducatif » pour le partenariat entre la Ville

et le réseau Canopé, établissement public administratif lié au Ministère de l'Education Nationale, pour le développement du numérique dans les écoles dignoises.

Une bonne nouvelle pour Digne-les-Bains qui a fait de l'année 2016 une année tournée vers le numérique : arrivée de la fibre et du très haut débit pour les particuliers, installation en centre-ville de bornes wifi pour tous, habitants et touristes, etc...

« De quoi espérer atteindre les 4 ou 5@ d'ici la fin du mandat » déclare Thibaut Le Corre, Conseiller municipal délégué au numérique et à l'innovation, qui se félicite *« de cette reconnaissance nationale positive qui permet d'avoir un effet d'entraînement sur d'autres collectivités proches. Un territoire bien dans son temps et ses technologies, c'est capital »*.

Digne-les-Bains, toujours plus [territoire_numérique](#) !